

Dirigeants syndicaux, appelez enfin à la grève générale pour vaincre Macron !

Il y a deux camps, d'un côté la minorité des exploités qui détient les entreprises, les médias et l'État, de l'autre la majorité de ceux qui produisent les richesses de la société. Macron est au service des capitalistes. Sa loi veut faire travailler deux ans de plus les travailleurs.

Devant la protestation sociale et à cause des divisions entre partis bourgeois qui sont apparues au grand jour le 16 mars, Macron et Borne sont fragilisés. Le même jour, le gouvernement a commencé à réprimer les manifestations spontanées contre l'adoption de la loi.

L'intervention du président du 22 mars a confirmé que le gouvernement refusait de retirer son attaque contre les travailleurs, qu'il misait sur l'isolement des grèves reconductibles et qu'il ne craignait aucunement les « journées d'action », qu'il allait donc accentuer la répression menée par les gendarmes mobiles, les CRS et autres brigades de la police (dont les BRAV-M).

Le lendemain, une nouvelle fois, les manifestations et les grèves ont montré que les travailleurs et la jeunesse rejettent massivement la loi Macron, ne veulent pas travailler deux ans de plus.

Ce jour-là, des militants CGT du Havre ont demandé publiquement à leurs dirigeants de se prononcer pour la grève générale. Les étudiants et travailleurs de l'université des sciences et de médecine de Toulouse ont exigé un appel clair et net à la grève générale.

Face aux difficultés à élargir la mobilisation sur l'Université Paul Sabatier, en grande partie dues aux défaites passées subies par les travailleurs, et à l'incertitude de gagner le retrait du projet de réforme avec les seules journées d'actions ou grèves reconductibles, l'assemblée générale demande à l'intersyndicale de se prononcer pour la grève générale jusqu'au retrait de la loi.

Qu'ont répondu le soir du 23 les chefs syndicaux ?

- Ils ont protesté qu'ils avaient fait, comme on pouvait s'en douter, toutes sortes de « propositions » à Macron et à Borne durant 6 mois de « concertation ».

- Ils ont annoncé qu'ils mettaient tous leurs espoirs dans un référendum et dans le Conseil constitutionnel (deux institutions de la 5^e république qui ne sont pas plus démocratiques que le 49.3).

- Ils ont décrété une nouvelle journée d'action le 28 mars.

Les différentes bureaucraties syndicales se disputent les postes lors des élections professionnelles, mais elles s'unissent pour essayer d'empêcher l'explosion sociale qui menacerait le capitalisme français.

« L'intersyndicale » continue à refuser d'affronter Macron, elle persiste à lui donner des conseils.

Il ne s'agit pas de « durer », il ne s'agit même plus de « préparer » la grève générale. Bientôt, il sera trop tard.

Nous pouvons encore empêcher la prolongation de deux ans. Nous pouvons encore vaincre Macron. Il faut passer des grèves à la grève, ensemble et en même temps, montrer la force collective des travailleurs.

Il faut que monte l'exigence, dans les manifestations, les syndicats et les assemblées générales :

Dirigeants syndicaux, assez de faux semblants, appelez immédiatement à la grève générale jusqu'à l'abrogation de la loi Macron !

Non aux réquisitions, à la répression des travailleurs et des jeunes !

Autodéfense contre les flics et les casseurs !

26 mars 2023

